Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

19 MARS 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18041 **11**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

La gestion du territoire

Ego Perron

Le gouvernement italien a proposé et va adopter un *plan pour la maison*.
L'intention est de créer une possibilité concrète d'investir dans le domaine du logement et d'augmenter les espaces: une chambre en plus, la création d'un espace à utiliser. Cela devrait aussi réactiver des chantiers, dans les grandes villes également, et représenter une forte poussée pour l'économie, en attirant les investissements sur le territoire et en donnant aux gens un peu de confiance et d'envie d'investir. Un message politiquement très fort.
Dans une période de grande difficulté pour l'économie réelle et durant laquelle les indicateurs économiques marquent toujours plus un arrêt du Pays, où le commerce mondial est en forte baisse, la demande est paralysée, essayer d'activer la relance interne peut être une voie intéressante à parcourir.
Le micro-bâtiment peut représenter une solution efficace, peu coûteuse pour les caisses de l'Etat, en stimulant aussi beaucoup de secteurs où l'export est aujourd'hui en crise.
Tout cela est proposé avec un amincissement de la bureaucratie, une facilitation et une accélération des procédures, autre aspect qui freine toujours plus la possibilité et l'envie de faire et d'entreprendre.
Les gens nous signalent toujours plus la nécessité d'éviter que la

SUITE PAGE 8

Journées internationales de la Francophonie

Une semaine consacrée à la Francophonie : la Vallée d'Aoste célèbre la langue française, jusqu'au mercredi 25 mars prochain, à l'unisson avec les cinq continents grâce à un programme riche d'événements, préparé par plusieurs partenaires.
La Région Vallée d'Aoste, le Conseil Régional en collaboration avec la Commune d'Aoste, l'Alliance Française et le Bureau de coopération linguistique et artistique de l'Ambassade de France en Italie, et avec le soutien de la Fondation Institut Musical de la Vallée d'Aoste, proposent tout une série d'initiatives qui ont pour le thème les « Particularités universelles ».
Selon le président de la Région Auguste Rollandin, il s'agit *« d'une occasion pour réaffirmer l'attachement de notre Vallée à la langue française, en cette période très délicate où l'on discute de fédéralisme et de spécificité. Nous avons la volonté de montrer, encore une fois, notre appartenance à un réseau qui ne partage pas seulement une langue mais qui se reconnaît également à travers les mêmes valeurs*

de liberté, de paix, de démocratie et de solidarité ».
« La francophonie – a dit le président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise –, *c'est plus que la défense du Français : c'est une aire géopolitique, un ensemble de diversité culturelle et linguistique, un espace de coopération et de solidarité.*
C'est aussi un instrument de maîtrise de la mondialisation, qui reconnaît à travers les différences les valeurs propres à l'humanité et qui refuse un modèle unique et dominant. Cette année, le Conseil de la Vallée entre dans sa 21ème année d'adhésion à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Une adhésion qui a permis à notre petit Parlement d'accéder à un réseau international et de s'engager concrètement pour promouvoir les valeurs qui sont à la base de la grande famille francophone. »
« La Vallée d'Aoste au cœur de la Francophonie - Particularités universelles », le slogan de l'initiative a été choisi, a rappelé l'assesseur régional à la Culture, Laurent Viérin, pour souligner *« l'attention particulière de notre vallée pour sa culture, ses traditions et ses langues dont le Français est porteur de valeurs universelles parmi les cultures. En ce sens, dans le cadre du processus de "restitution" entamé par l'Assessorat, le valdôtain Maurice Garin est la parfaite représentation de cette particularité universelle ».*
Par contre, le Syndic de la ville d'Aoste, qui est membre de l'Association Internationale des Maires Francophones (qui célébrera son 30ème anniversaire, à Paris, en 2010), a voulu souligner *« l'engagement de la Commune et l'importance d'une participation concrète à la vie Francophone de la part de toute la communauté ».*
De son côté, la directrice de l'Alliance Française, Mme Hélène Guillermou, a focalisé l'attention tout d'abord sur *« la force de la communauté valdôtaine, que j'ai ressentie dès mon arrivée. Afin de promouvoir notre activité, nous avons organisé une journée "Portes Ouvertes", le vendredi 20 mars, au cours de laquelle l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste ouvrira ses portes aux citoyens, de 10 à 19 heures. La journée se terminera en musique, avec un petit concert préparé par les étudiants de l'association ».*

Loi communautaire : pour quelle Europe ?

Antonio Fosson

Ce fut une semaine caractérisée par un travail intense en commission et par la discussion en séance du projet de loi dit "Communautaire", c'est-à-dire sur le texte traitant des "*Dispositions pour l'accomplissement des obligations dérivant de l'appartenance de l'Italie à la Communauté européenne*". Il s'agit d'un instrument législatif afin d'assurer le rajustement périodique de l'organisation nationale par rapport à l'organisation communautaire.
Mais que représente l'Europe pour nous ? Est-ce l'Europe des peuples, c'est-à-dire une entité administrative à travers laquelle nous voyons quelque possibilité de solutions pour nos problèmes, ou bien est-ce une réalité bureaucratique dont l'ambition est d'augmenter les règles et donner des sanctions (et l'Italie est numériquement l'un des pays les plus défaillants et donc sanctionnés !) ?.
Est-ce l'Europe des principes que nous partageons et que nous avons en partie créés ou est-ce une conquête de pouvoirs forts pour compter encore plus ? Certes, pour nous Valdôtains, qui n'aurons des difficultés pour avoir un représentant après les prochaines élections européennes, l'Europe unie, sans quelqu'un qui représente notre spécificité, nous semble encore plus lointaine.
Et quel a été le rôle des états-unis d'Europe par rapport à la crise économique qui les a tous touchés ? Certes, nous ne sommes qu'au début et cela après de nombreuses années de travail ! La loi en question, avec une formulation compliquée et étendue (49 articles), prévoit des normes et des financements pour les programmes scolaires communs, pour la recherche, pour les réglementations alimentaires communes aux pays de l'Union. Elle prévoit les espèces d'oiseaux qui peuvent être chassées et les limites des périodes de chasse. Très important l'article qui prévoit un accord sur les procès et sur l'emprisonnement, de sorte que l'immigré, qui a commis un délit dans un pays différent de celui d'origine, doit accomplir, au contraire, sa peine où il est né.
Mais l'article le plus mis en évidence concerne l'égalité des genres : plusieurs sénatrices sont intervenues pour souligner qu'en Italie le chiffre des 60% de femmes actives n'a pas encore été atteint par rapport aux autres pays d'Europe.
Peu de femmes, en Italie, ont des

places de direction en conseils d'administration, au Parlement.
Et de nombreuses interventions ont souligné que les femmes actives donnent de bons résultats et une efficacité supérieure à celle des hommes. Il est évident qu'en Italie, les femmes n'ont pas encore obtenu l'égalité des genres et la maternité, qui caractérise le sexe féminin, est encore perçue comme une limite et non pas comme une grande opportunité (et qu'il faut donc soutenir) pour la société.
Enfin, dans plusieurs articles, on prévoit une aide aux familles, des soutiens à l'enfance, des actions concrètes contre une télévision qui scandalise les plus petits et d'augmenter l'accueil des enfants dans les crèches en augmentant les places disponibles.
Que toutes ces normes ne soient pas seulement du vent et des proclamations mais qu'elles se transforment en lois précises et concrètes : voilà ce que j'espère après deux jours de travail à ce sujet.

Rollandin à Rome

Un accord avec le Gouvernement sur le fédéralisme

Le président de la Région Augusto Rollandin a participé, le lundi 16 mars dernier, à Rome, auprès de la Chambre des Députés, à la rencontre organisée par le Ministre pour la simplification législative, Roberto Calderoli, en la présence du Ministre des affaires régionales Raffaele Fitto, pour discuter des lignes directrices du Fédéralisme fiscal, envers les Régions à Statut spécial et les Provinces autonomes.
« Nous sommes arrivés à un accord – a déclaré le président Rollandin, en spécifiant que – *de la part du Gouvernement, il y a eu la volonté de constituer une table de confrontation avec chaque*

Région à autonomie spéciale, au cours de la séance de la Conférence État/Régions. Durant ces confrontations seront définies les lignes directrices et les moyens pour établir des mesures et des critères à travers lesquels les Régions à Statut spécial participeront aux objectifs de solidarité et de péréquation ». « Nous avons accueilli avec satisfaction – a continué Rollandin - *la substitution du pacte de convergence, à travers les dispositions qui concernent les autonomies diversifiées, avec un renvoi au pacte de stabilité interne».*

Séance du vendredi 13 mars dernier

Aperçu des décisions du gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi «Institution du Groupe Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurorégion Alpes-Méditerranée ».
Lors de la séance, Pierluigi Marquis a été nommé président du Conseil d'administration de la société RAV - Raccordo Autostradale Valle d'Aosta, alors que Piero Bal et Eugenio Torri ont été nommés conseillers – représentants de la Région – de ce même organe.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a octroyé une aide d'un montant de 1.000.200 euros à 6 requérants, au titre des travaux d'aménagement des alpages, conformément à la loi régionale n° 32/2007 modifiée.
Il a également approuvé le programme des travaux que les chantiers hydrauliques et forestiers qui dépendent du Département des ressources naturelles et du Corps forestier réaliseront par économie. Lesdits travaux seront effectués au cours de l'année 2009, en collaboration avec le Service de l'aménagement des sentiers, le Service de l'aménagement de la montagne, la Direction de la faune, de la flore, de la chasse et de la pêche, le Service des espaces protégés, la Direction des forêts et des infrastructures et le Commandement du Corps forestier de la Vallée d'Aoste.
A cet effet, une enveloppe de 21.400.000 euros a été débloquée.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Aux termes de la loi régionale n° 6/2003, des aides en capital d'un montant global de 200.000 euros ont été accordées – selon la procédure d'instruction automatique – à des entreprises artisanales et industrielles au titre des demandes présentées par ces dernières pour l'année 2009.
En outre, le Gouvernement a octroyé une aide de 200.000 euros à la société Nuova Ceval srl d'Aoste en vue de la réalisation d'un projet de recherche industrielle, au sens de la loi régionale n° 84/1993 modifiée.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
En application des alinéas 1 et 3 de l'article 5 de la loi régionale n° 27/2006, les conditions requises supplémentaires prévues en vue du versement des cotisations relatives à la pension complémentaire ont été définies.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a approuvé la nomination des enseignants qui tiendront les cours suivants:
– Peer Education, destiné aux professeurs des écoles secondaires du deuxième degré et organisé avec la collaboration du centre de consultation pour adolescents Pangolo;
– Une troisième langue communautaire (anglais), réservé aux enseignants de l'école primaire;
– Omaggio ai soliti ignoti, pour les enseignants de toutes les écoles de la Vallée d'Aoste.

L'Exécutif a approuvé la réalisation d'un parcours de formation ayant pour thème l'observation et la conception d'activités destinées aux personnes handicapées. Ce parcours s'inscrit dans le cadre des actions visant au soutien du système d'éducation et de formation.
Le Gouvernement a ensuite donné son feu vert à l'organisation de la conférence «Vers un nouvel apprentissage des langues vivantes », destinée aux professeurs de lettres des écoles secondaires.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a décidé de soumettre au Conseil régional, d'une part, un projet de règlement portant nouvelles dispositions pour l'octroi de prêts bonifiés en faveur des personnes physiques dans le secteur de la construction d'immeubles à usage d'habitation et abrogation du règlement régional n° 3 du 25 août 1997 et, d'autre part, un projet de loi modifiant les lois régionales n° 76 du 28 décembre 1984 (Constitution de fonds de roulement pour la relance de l'industrie du bâtiment) et n° 56 du 28 novembre 1986 (Dispositions pour l'octroi de prêts bonifiés aux coopératives de construction) et portant d'autres dispositions.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
La société coopérative Noi & gli altri d'Aoste a été autorisée à gérer une structure socio-éducative comportant une crèche de douze places et une garderie de neuf places, dans la commune d'Aoste.
L'Exécutif a adopté le plan de recyclage et les initiatives de formation du personnel des services socio-sanitaires, socio-éducatifs et d'aide sociale et a approuvé une convention avec l'Agence USL relative aux activités d'enseignement dans le cadre des cours de recyclage.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a défini le projet Trekking nature, dans le cadre du programme Objectif 2 Emploi 2007/2013 du Fonds Social Européen et a engagé, à cet effet, un montant de 90.000 euros.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a accordé des aides d'un montant de 380.000 euros à l'Association valdôtaine des moniteurs de ski, pour l'organisation d'activités de formation et de recyclage en 2009 et à l'Union valdôtaine des guides de haute montagne pour ses frais de fonctionnement et ses activités de formation prévues en 2009.
Le Gouvernement a approuvé les cours de préparation aux examens pour l'immatriculation au répertoire des courtiers en immobilier et les cours d'habilitation et de recyclage relatifs à la fourniture d'aliments et de boissons au public et à la vente de denrées alimentaires.
L'Exécutif a adopté la variante technique et additionnelle relative aux travaux de rallongement de la piste de l'Aéroport régional Corrado Gex de Saint-Christophe.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine 29, - Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

EFV
L'ENTRAIDE DES FEMMES VALDOTAINE

CONSEIL DE LA VALLÉE CONSEIL RÉGIONAL DELLA VALLE D'AOSTA
SOUS LE PARRAINAGE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

CNA
LA CONFEDERATION NATIONALE DE L'ARTISANAT

*Ont le plaisir de vous inviter le **21 Mars** auprès du Convitto Federico Chabod à Aoste de **17.00h à 19.00h** pour la*

FÊTE DU PRINTEMPS

Avec la participation de:

Silvana Bruno: soprano
Riccardo Sabbatini: guitariste
Téresa Charles: écrivain

Suivra un vin d'Honneur

Cinquième Fête du printemps du SAVT

Le SAVT-Retraités organise
la «Cinquième Fête du printemps du SAVT» qui aura lieu le

DIMANCHE 29 MARS 2009
au Restaurant «Col du Mont»
de Leverogne à Arvier

9h: Rendez-vous des participants sur la place de la Maison communale et dépôt d'une gerbe sur le tombeau de Corrado Gex ;
9h30: Visite guidée de la «Coopérative de l'Enfer»;
11h: Sainte Messe à l'église paroissiale;
12h: Conférence portant sur le thème «Souvenir de Corrado Gex», proposée par son ancien collaborateur, Louis Martin dans la salle du Conseil;
13h: Déjeuner et danses en allégresse en compagnie du groupe musical «Folk d'Antan» de Mile Danna.
Les réservations devront être faites, au plus tard, avant 12 heures, le mercredi 25 mars prochain et les frais de participations sont de 30 euros pour les inscrits et de 35 euros pour les non inscrits, tout compris, à verser totalement et à l'avance.
Pour tout autre renseignement, s'adresser aux Sièges du Syndicat:
Aoste: tél.: 0165.238384 - Châtillon: Portable: 333.3547422
Verrès: tél. : 0125.920425 - Pont-Saint-Martin: tél.: 0125.804383.

«Étude J. PIEROPAN»

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

VIE – INCENDIES – ACCIDENTS – AUTOS – VOLS
RISQUES AGRICOLES – TRANSPORTS – RISQUES DIVERS, ETC.

Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de

Jean et Rosette PIEROPAN
19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ **0165 36 33 44**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Quinze siècles d'histoire reportés à la lumière

Les «trésors cachés de l'Egypte» à la «Venaria Reale»

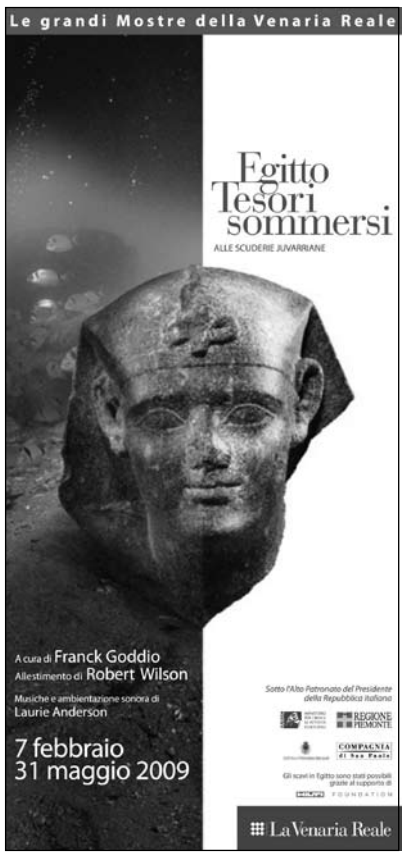

Antonio Vizzi

Dans le musée voisin du château de Venaria Reale, autre "pôle culturel" extraordinaire que le Piémont est en train de consolider depuis quelques années, avec des propositions culturelles d'envergure internationale et qui se place, par vocation, à côté du "Fort de Bard" valdôtain, est présenté, depuis le 7 février dernier, un voyage fascinant dans le temps et dans l'espace surgissant du fond des abysses marins. Une centaine d'objets provenant du port d'Alexandrie, d'Héracleion et de Canope, à savoir d'anciennes villes situées dans la zone du delta du Nil qui, à cause de catastrophes naturelle immenses, ont disparu sous le niveau de la mer durant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Le mérite de ces découvertes est l'œuvre du français Franck Goddio, un personnage provenant de la finance, et qui aujourd'hui, selon les experts du secteur, est l'un des plus grands archéologues du milieu marin. Goddio, passionné de chasse aux reptiles fossilisés, s'est à présent transformé en archéologue de plongée sous-marine, grâce à une série d'exploits chanceux entre la baie d'Alexandrie et celle d'Abukir, où durant les siècles, les tremblements de terre et la subsidence ont entraîné une destruction drastique et des quartiers entiers de la capitale hellénistique ont été dévorés par la mer, en plus des villes d'Héracleion et de Canope. Goddio, un homme en pleine forme d'une soixantaine d'années, après les étapes de Berlin, Paris, Bonn et Madrid, débarque avec ses trésors, à Turin, capitale piémontaise qui se vante, après le Caire, d'avoir l'un des plus grands musées égyptiens au monde.

Avec le soutien d'une technologie géophysique sophistiquée, l'équipe de l'IEASM – l'Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine – dirigée, par Franck Goddio, a reporté à la lumière des trésors authentiques, qui pendant des siècles ont été ensevelis par la Méditerranée et qui permettent de parcourir quinze siècles d'histoire, de 700 av. J.C. à 800 ans ap. J.C., pour découvrir un monde oublié, épicentre de contacts entre les civilisations grecque, romaine et byzantine. La présentation scénographique de l'exposition à la Venaria Reale a été réalisée par Robert Wilson, qui a utilisé, pour son organisation, une musique de grande suggestion créée par Laurie Anderson. Lorsque l'on visite l'exposition «Egitto. Tesori sommersi», on a la nette sensation de se déplacer lentement dans un monde enfoui, grâce à la musique qui ondule légèrement parmi les différents couloirs de l'espace d'exposition imposant de la "Citroniera" (les anciens locaux construits pour mettre les agrumes à l'abri de l'hiver) et de la grande Ecurie, œuvres architecturales de valeur réalisées en 700 par Filippo Juvarra, et que la Surintendance, pour les Biens Architecturaux et Paysagers de la Région du Piémont, est en train de restructurer depuis trois ans. Les écuries Juvarriane, avec une superficie de 5.000 mètres carrés, représentent un effort ultérieur pour rendre encore plus imposant l'édifice de la Reggia di Venaria.

Archives Historiques Régionales

Conférences de printemps

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique que, dans le cadre du Séminaire d'histoire valdôtaine organisé par le biais des Archives historiques régionales, l'auditorium de la Bibliothèque régionale accueillera des conférences publiques.

«*Les rencontres de cette année, axées sur le Moyen-Âge, seront plus spécialement consacrées à l'histoire sociale.* – souligne l'assesseur Laurent Viérin – *Les cinq rapports prévus par le programme présenteront, tour à tour, les diverses composantes de la société au bas Moyen-Âge en Vallée d'Aoste, à partir du très complexe équilibre des rapports entre les seigneurs locaux et leurs sujets. Les styles de vie les plus représentatifs de cette société seront illustrés par les différents rapporteurs: la vie paysanne, la vie monastique, le métier des armes, la culture juridique, les artistes et leurs mécènes. Deux rencontres seront réservées aux portraits du «capitaine» Iblet de Challant et de Georges de Challant, le célèbre prieur de la Collégiale de Saint-Ours, deux des personnalités locales les plus marquantes au Moyen-Âge et dont on célèbre, en 2009, respectivement le 6ème et le 5ème centenaire de la mort*».

Les rendez-vous se dérouleront selon le calendrier suivant :

19 mars, 21h: Luca Jaccod, *Monaci di professione: alcune coordinate della vita monastica nel Medioevo.*
2 avril, 21h: Piergiorgio Thiébat, *L'uomo d'armi nel Medioevo. L'esempio di Ibleto di Challant.*
16 avril, 21h: Maria Costa, *Gli albori di una professione di sicuro successo: il notaio.*
14 mai, 21h: Alessandra Vallet, *Artisti e mecenati tra Medioevo e primo Rinascimento. Il caso del miniatore di Giorgio di Challant.*

Pour tout renseignement:
Service des Archives historiques, tél.: 0165 44 586

Centre de la culture savoyarde

Sixième Concours de patois

Le Centre de la Culture Savoyarde (Conflans-Albertville) lance le 6ème concours de patois (patois de Savoie, Bresse, Lyonnais, Nord-Dauphiné, Val d'Aoste, Suisse Romande, Piémont francoprovençal). Les objectifs de ce concours sont de mettre en valeur cette langue à travers la connaissance de la vie traditionnelle et actuelle, par des histoires, des anecdotes, des poèmes, des comptines, des pièces de théâtre, des chants... Il peut s'agir de créations, de recherches, d'enquêtes, etc. Les textes ne doivent pas avoir été présentés aux précédents concours. La façon d'écrire est libre, une traduction complète en français est obligatoire. Les textes peuvent être accompagnés d'un enregistrement sonore. Le concours est ouvert à tous (individuels, groupes de patoisants, écoles,...), la participation est gratuite. Le jury du Centre de la Culture Savoyarde examinera les œuvres. Le comité d'organisation pourra publier et diffuser à sa convenance les écrits. Les résultats seront proclamés au cours de la Fête du Patois, à Bourg-Saint-Maurice, le 12 septembre 2009. La date limite d'envoi est fixée au 15 avril 2009. Les textes sont à envoyer au Centre de la Culture Savoyarde, à l'attention de Juliette Châtel - 9 rue des corsins - 74440 TANINGES.
Pour tout renseignement, téléphoner au +33 04 50 44 54 73 (Raymond Brasset).

Fédérachòn Valdoténa Téatro Populéro

Deuxième soirée du Printemps Théâtral

Le festival de théâtre populaire continue son programme, le vendredi 20 mars prochain, au théâtre Giacosa d'Aoste, avec deux compagnies:

Lou Tracachemèn - Cogne
SÉ POUROU MATAS DE L'AMOUR
PIÈCE ECRITE
PAR SPENCER CAVAGNET
Résumé: Lizetta, euna dzénta pouétta que travaille dedéin eunna beteucca d'én petchoù veladzou, reste combiaye dén lé conte foule dé tré dzovennou que voulon la marié-la: én reutsou noutérou, que l'at rènque voya di sout, è n imprézérou mariò, è én crouèi masón sènsa la cratse d'én sout èn secotse! Si apré nou lé djontén éncoù lé grame lènve è do fénanché pa fran tot fenì, lou pastis l'è belle fait!... Èn pasèn pe dez-éncomprènchòn è de mafaite, de proupouzechòn scandaleuze è de fenne ennervaye, to sèn nou porte a fare na rèflechòn bièn séimpia: sènnou pouéi fran chuo que a l'amour baston lé sout, è que lé sout baston pe l'amour ?.... *(Lisetta, une jolie fille qui travaille dans le magasin d'un petit village, est impliquée dans les vicissitudes de trois jeunes hommes qui veulent se marier avec elle à tout prix: un riche notaire, qui ne désire que l'argent, un entrepreneur marié et, enfin, un pauvre maçon qui n'a pas un sou en poche !*
Si, en plus, nous y ajoutons les mauvaises langues et deux gendarmes de la finance pas trop rusés, la confusion est assurée! En passant à travers des incompréhensions, des méfaits, des propositions scandaleuses et des femmes énervées, tout cela nous amène à faire une réflexion très simple: sommes-nous si sûrs qu'à l'amour suffit l'argent et que l'argent suffit pour l'amour?)

Acteurs: Buscaglione Thomas, Charrance Lorella, Nadir Marino, Glarey Paolo, Savin Roger, Venturini Tuulikki, Danna Annie, Berard Nicolas.

Tan Pe Ri-Ye - Saint-Marcel
LÈ RIDÒ TÈRIÀ
PIÈCE ÉCRITE PAR LA COMPAGNIE
Résumé: Pén'ode a na baga què nèn pou'oude po fâe a mouèn. Èn'à dè llé la vooutra via y arie pomì dè gouc. Coumèn pén'ode dè fâe ? *(Songez à une chose qui vous serait indispensable. Sans cette chose, votre vie n'aurait plus de sens. Comment penseriez-vous faire?)*
Acteurs: Bertholin Olivier, Bionaz Nicole, Blanc Paolo, Cretier Davide, Pieiller Elisa, Pieiller Enrica, Spalla Monica,Vaudagnotto Luca.
Collaborateurs: Gallizioli Erika, Martinet Claudio, Perrin Eddy, Rosso Andrea, Spalla Elena.
On rappelle que le billet coûte 7 euros. Entrée gratuite pour les moins de 14 ans. Les billets sont en vente, au guichet du théâtre, le soir du spectacle, une demi-heure avant le début de la pièce.

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

Issime, *«Pour ne pas oublier l'une des pages les plus sombres de l'histoire de notre pays et du monde entier»*

C'est par ces mots que le syndic d'Issime Cristian Linty a inauguré, le lundi 2 mars dernier, la statue en l'honneur de Raimondo et Ruggero Jona, deux enfants de Turin qui – pendant la deuxième Guerre Mondiale – cherchèrent refuge avec leur famille, à Issime.

Le 7 décembre 1943, pendant une rafle des nazis, la famille Jona fut déportée dans le camp de concentration d'Auschwitz, en Pologne, où les deux petits frères sont morts quelques mois plus tard, le 26 février 1944.

«Ces derniers temps, quelqu'un veut oublier, et faire en sorte que l'on oublie, ce qui s'est passé il y a soixante ans. Cette cérémonie, par le biais de laquelle nous avons dédié notre parc d'attractions à la mémoire des deux victimes de la Shoa, n'est pas un geste isolé. Avec les institutions scolaires Mont-Rose A, Mont-Rose B et Walser, les enfants de nos villages (des écoles maternelles, des écoles élémentaires et moyennes) *ont pu connaître les événements de ces années-là. Les instituteurs ont conduit des laboratoires et les enfants* (présents, bien sûr, lors de la cérémonie ainsi que le président du Gouvernement Augusto Rollandin, l'assesseur à l'Éducation Laurent Viérin et les conseillers régionaux Mauro Bieler et Alberto Crétaz) *ont pu comprendre réellement ce qui s'est passé également chez nous pendant le siècle dernier»*.

En 2010, la structure devrait être finalement achevée

Saint-Vincent, le Conseil discute à propos des thermes

Un Conseil communal extraordinaire s'est déroulé le jeudi dernier, 12 mars, à Saint-Vincent, au cours duquel les représentants de la communauté ont discuté de deux des problèmes majeurs qui touchent la commune de Saint-Vincent : les thermes et le Casino. Sur la question des thermes, le syndic de Saint-Vincent, Madame Sara Bordet, a enfin réussi à donner des informations spécifiques sur la restructuration du vieil édifice que la Commune a cédé en gestion à l'entreprise Bonatti pendant trente ans.

«Je sors d'une réunion avec les dirigeants de la société de gestion – a dit, pendant le Conseil, Sara Bordet – *et ils m'ont assuré que la structure sera enfin prête à la moitié de l'année 2010. Cependant, cet été, les thermes seront ouverts à partir du 15 juin jusqu'au 15 septembre, comme le prévoit la convention signée par la Commune et la société.*

Quand les nouveaux thermes seront fonctionnels, ils donneront du travail à quelque 130 personnes. J'ai reçu, à ce propos, la confirmation que – à parité de préparation – la société assumera du personnel local. C'est-à-dire qu'une fois que les thermes de Saint-Vincent seront à nouveaux fonctionnels, ils donneront du travail également à la population du Val d'Aoste».

Plus épineux, bien sûr, le thème du Casino. Mme Bordet, en ouverture de Conseil, a parlé de sa récente rencontre avec les autorités régionales à propos de la maison de jeux. *«J'ai parlé avec les membres de la Quatrième Commission* – a dit Sara Bordet – *qui m'ont rassurée à propos de la fonction vitale que la commune de Saint-Vincent a sur des thèmes comme la restructuration des édifices publics ou des éventuels changements de la viabilité sur les routes de Saint-Vincent».*

Le Conseil a discuté également des deux projets préparés par la majorité : le premier concerne la réalisation d'un parc pour enfants de 1.500 mètres carrés situé en face des écoles maternelles et élémentaires, sur un terrain que la commune avait déjà proposé il y a trente ans. Le parc est situé entre la rue Monseigneur Alliod et la rue Martyrs de la Liberté, qui seront reliées par un parcours pour les piétons et une piste pour les vélos. A l'intérieur du parc seront aménagés des jeux pour les enfants d'un âge compris entre trois et dix ans.

Le Conseil a approuvé le projet, à condition que la rue Monseigneur Alliod et la rue Martyrs de la Liberté ne soient pas reliées par une passerelle mais par un chemin. Le tout devrait coûter environ 623 mille euros.

Le deuxième projet pris en examen par le Conseil communal concerne la restructuration du boulodrome communal. A l'intérieur de la structure, il y aura des salles qui pourront être utilisées de différentes manières (jeux de cartes ou salle de billard), alors que le parc voisin sera réaménagé. Enfin,

sur le toit de la structure naîtront des terrains de jeux de boules qui pourront être utilisés durant les mois d'été.

Gignod, restructuration de l'école maternelle

L'école maternelle de Gignod n'est plus capable de satisfaire la demande de place répondant aux besoins des familles de la commune.

«A la fin de cette année scolaire – a dit le syndic de la commune, Claudio Brédy – *on commencera les travaux pour remettre à neuf la vieille école et pour permettre qu'à partir de l'année scolaire 2010/2011, les élèves et leurs instituteurs puissent travailler avec davantage de moyens et plus de commodités qu'il n'y en a eus jusqu'à présent»*. Une décision indispensable de procéder à l'élargissement de l'école, prise quelque temps auparavant par le Conseil communal de la Commune du Grand-Combin qui – durant ces dernières années – a vu croître le nombre d'enfants en âge scolaire. *«Maintenant* – explique Claudio Brédy – *cinquante enfants fréquentent les écoles maternelles de Gignod, mais il y a aussi quatorze enfants de notre Commune qui vont à l'école à Signayes, dans la commune d'Aoste. Depuis 2005, on a presque doublé le nombre des élèves. Et c'est pour cette raison que nous avons pris cette décision».*

La restructuration de l'école – un ouvrage qui coûtera environ un million cent mille euros – a été financé par les fonds régionaux Fospi. Pendant les travaux, qui débuteront au cours de l'été et qui s'achèveront pendant la première moitié de l'année 2011, les enfants de Gignod continueront leurs activités au sein d'une structure mobile qui sera bientôt construite dans la zone récréative de la Commune (terrain de football et pétanque). Le jeudi 19 février dernier, le Conseil de Gignod s'est à nouveau réuni pour discuter de différents points à l'ordre du jour. Le Conseil a approuvé, pour la deuxième fois, la variation du Plan Urbanistique de la Commune pour l'adaptation au PTP (Plan Territorial Paysager). La variation avait été approuvée au mois de décembre, mais l'approbation définitive est arrivée seulement après 45 jours, selon la loi, permettant à la population d'éventuelles prises de position sur les décisions de l'Assemblée. *«Maintenant que le Conseil et les habitants ont pris leur décision, le document devra être analysé par les experts de la Région».* Enfin, la commune de Gignod a aussi modifié ses réglementations en matière d'impôts pour entrer – dans un proche avenir – dans le système d'agencement des impôts organisé par la Communauté de Montagne Grand-Combin. *«Toutes les Communes sont en train de travailler à des réglementations plus uniformes»* a conclu le syndic, Claudio Brédy.

Montjovet, la commune veut restructurer le Bourg

Le Conseil communal de Montjovet, qui s'est réuni le jeudi 26 février dernier, a accompli un autre pas pour la restructuration de le Bourg, l'ancien chef-lieu qui se trouve sur la droite orographique de la Doire Baltée.

«Depuis longtemps – explique le syndic de Montjovet, Ivo Surroz – *la commune avait comme projet d'apporter quelques changements de le Bourg et de créer une sorte de boulevard en dehors du centre, qui puisse améliorer les conditions de vie des habitants de le Bourg».*

Le Conseil a alors approuvé l'acquisition d'un terrain où, à l'avenir, on pourra construire cette rue – et peut-être même une série de parkings – qui donnera un air nouveau à tout le centre.

Le Conseil de Montjovet a aussi approuvé les nouveaux règlements de la Communauté de Montagne Evançon en matière de transferts financiers.

Sarre, de nouveaux panneaux pour les hameaux

Depuis quelques jours, les personnes qui passent dans le village de Sarre ont la possibilité de mieux connaître la géographie de ce pays faisant partie de la Communauté de Montagne du Grand-Paradis.
L'Administration communale a eu raison d'installer des panneaux pour signaler les hameaux du pays : sur la route nationale 26, on peut voir les confins des villages de Saint-Maurice, Arensod, Sainte-Hélène et d'autres encore.
Un projet en chantier depuis longtemps, comme l'explique le syndic de Sarre Roberto Vallet. *«L'Administration communale avait pensé à cette opportunité il y a déjà quelques années, quand le premier citoyen de Sarre était encore Diego Empereur* (qui a laissé sa place pour faire partie, durant le mois de mai dernier, du Conseil Régional).
La Commune avait l'intention d'uniformiser les panneaux géographiques présents sur le terroir, pour – en quelque sorte – faire un peu d'ordre par rapport aux informations routières. C'est également un atout du point de vue touristique, vu que chacun de nos 54 hameaux possède maintenant des panneaux à l'entrée et à la sortie de ses routes».
L'installation doit être encore terminée.
«Avec la société qui gère ces travaux – a conclu le syndic de Sarre Roberto Vallet – *on a décidé d'effectuer certaines corrections* (panneaux avec des fautes d'orthographe ou avec des positions qui ne sont pas correctes) *seulement à la fin des travaux. Plus tard, une fois achevée ce chantier, nous voudrions uniformiser les panneaux commerciaux de la Commune».*

A partir de cette semaine les services démographiques sont en réseau

Les travaux rue Petigat débutent finalement

Ce furent de bonnes nouvelles à l'ordre du jour de la conférence de presse de la commune d'Aoste jeudi dernier, 12 mars.
Le syndic adjoint Marino Guglielminotti Gaiet, en remplaçant Guy Grimod, en ouverture des travaux a souligné aux journalistes présents dans la salle de l'Hôtel di Ville que le Conseil d'Etat avait bloqué la décision du TAR (Tribunal Administratif Régional) de la Vallée d'Aoste à propos de la suspension des travaux d'élargissement de la rue Petigat.
«Le Conseil d'Etat – a dit Guglielminotti – *a décidé que les travaux projetés par la commune d'Aoste avaient plus d'importance que la position des citoyens privés. Le tribunal a reconnu également que le TAR, en bloquant le chantier, avait créé un dommage important pour toute la communauté locale, alors que les dégâts causés aux citoyens signataires de la pétition qui a donné naissance à ce procès (environ une centaine de personnes) n'étaient pas irréparables».*
Le syndic adjoint Marino Guglielminotti s'est même prononcé sur la durée de réalisation des travaux: au moins un mois et demi pour la clôture des procédures administratives, puis le concours public pour l'adjudication des travaux, et finalement une rue Petigat plus large (la route devrait être portée à six mètres de largeur) pour l'automne 2009. Les coûts des travaux devraient se chiffrer aux alentours des 650 mille euros.
Ce chantier, qui dans quelques mois partira, sera – en effet – un autre pas vers le projet de changement de la viabilité de la ville d'Aoste.
A ce propos, la Junte municipale a formé une unité de projet pour déterminer les problèmes dans ce domaine.
Les points forts que ce groupe devra essayer de résoudre sont l'Arc d'Auguste, qui sera transformé en zone piétonne, l'élargissement côté est de l'Hôpital Régional "Umberto Parini", la fermeture de la rue Lexert et le prolongement de la rue Giorgio Elter dans la zone de la caserne "Testafochi" qui deviendra le Pôle universitaire de la Vallée d'Aoste.
De cette unité de projet font partie le syndic d'Aoste Guy Grimod, son adjoint Marino Guglielminotti Gaiet (assesseur à la Mobilité), l'assesseur aux Travaux publics et à la Viabilité Alberto Follien, les dirigeants Stefano Franco, Graziella Benzoni, Fabio Fiore et Domenico Salvador, le directeur de la société publique Aps (Azienda Pubblici Servizi) Vittorio Canale et un dirigeant de l'administration régionale qui n'a pas été encore nommé.
Après les informations proposées par Guglielminotti, c'est l'assesseur au Budget Mauro Baccega qui a pris la parole pour présenter le projet d'amélioration du système d'agencement des impôts de la Commune.
Selon Baccega, la commune doit trouver de nouvelles opportunités pour que les contribuables payent leurs impôts (Internet), mais la difficulté générale est quand même de rassembler les informations concernant les différentes taxes.

Baccega a encore rappelé la possibilité de créer un vade-mecum pour toutes les familles de la municipalité où seront répertoriées les différentes échéances des impôts et même certaines informations adressées aux personnes – par exemple – vivant seules, qui ont droit à un rabais de 30% sur la Tarsu.
«60% de ces personnes – a dit Baccega – *ignore cet avantage».*
En clôture, l'assesseur aux Activités productives Bruno Giordano a pris la parole à propos du service des statistiques de la Commune.
«Grâce au service des statistiques, nous savons que la commune d'Aoste croît de 0,16%, mais pas en raison de nouvelles naissances mais plutôt par rapport à l'immigration. Nous savons quand-même que beaucoup de personnes qui quittent notre ville le font pour aller vivre dans les petits pays de la banlieue (Sarre, Charvensod, Saint-Christophe) *et que le commerce n'est pas en train de vivre cette grosse crise comme on le dit souvent: les activités sont en diminution, c'est vrai, mais seulement de 5%».*

F.D.

Le Conseiller Alberto Crétaz à Bruxelles pour la réunion du Comité mixte

Relancer la coopération parlementaire entre Vallée d'Aoste, Jura et Communauté française de Belgique

Le sous-comité de coopération interparlementaire entre la Vallée d'Aoste, le Jura et la Communauté française de Belgique s'est réuni le 9 mars 2009, à Bruxelles. L'Assemblée régionale était représentée par le Conseiller Alberto Crétaz, membre de la section valdôtaine du Comité qui regroupe les Assemblées des trois entités depuis l'an 2000, par le biais d'une entente trilatérale.

« La réunion de Bruxelles -explique Alberto Crétaz- *représentait la phase préparatoire de la session annuelle du Comité qui, selon un principe de roulement, est accueillie chaque année par l'un des trois Parlements membres de cet organisme de coopération. Cette année, ce sera à la Vallée d'Aoste d'être l'hôte de cet important rendez-vous, qui aura lieu la dernière semaine d'octobre. Les thèmes qui ont été choisis porteront sur la situation politique des trois entités -en sachant qu'il faudra faire le point sur les élections européennes- sur le maintien et la préservation d'une identité culturelle régionale forte ainsi que sur les parcs naturels régionaux : frein ou ressource du développement économique. »*
« Depuis le début de la nouvelle Législature -poursuit le Conseiller Crétaz- *j'ai déjà eu l'occasion de participer à deux réunions du Comité triangulaire et j'ai remarqué que nos partenaires regardent avec le plus grand intérêt vers la Vallée d'Aoste, tant au niveau politique et institutionnel qu'à l'échelon de la gestion de dossiers importants, tels que ceux liés à la situation économique et aux phénomènes de l'immigration. J'estime que le Comité représente une occasion de débats et de confrontation très utile à notre activité politique interne et qu'il est bien de relancer l'action de cet organisme. »*

L'entente de coopération interparlementaire entre le Conseil de la Vallée, le Parlement de la Communauté française de Belgique et le Parlement de la République et Canton du Jura a été signée à Aoste le 23 novembre 2000.

Chaque assemblée est représentée au sein du Comité par au moins cinq parlementaires. L'objectif est celui d'intensifier la coopération interparlementaire entre les trois assemblées en vue du renforcement des liens entre les ressortissants des trois entités. A cette fin, le Comité peut recommander aux gouvernements et aux assemblées toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération, dans le cadre des compétences des trois parlements. Il peut aussi jouer le rôle d'organe de consultation en vue d'établir des positions communes envers des organisations internationales de parlementaires.

Le mardi 17 mars 2009

Luciano Caveri à la Chambre des Députés

Le mardi 17 mars dernier, à la Chambre des Députés, a eu lieu l'audition d'une délégation des représentants de l'Italie auprès du Comité des Régions, dans le cadre de l'examen, au sein de l'assemblée, du *« Programme législatif et de travail de la Commission européenne pour 2009 »*.

Le Conseiller Luciano Caveri, membre du Comité des Régions depuis 2003, fut l'un des trois représentants qui sont intervenus à la Chambre. *« Il est vrai que 2009 est une année de transition pour le renouvellement du Parlement Européen et de la Commission mais aussi l'année où la crise économique sera la plus difficile et il est opportun de réfléchir sur une série de rendez-vous décisifs pour les Régions : l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne -qui renforce le rôle du Comité des Régions et définit le nouveau et important concept de cohésion territoriale-, un relâchement intelligent des liens au pacte de stabilité et aux aides d'état, une définition rapide de la nouvelle période de programmation après 2013 pour relancer l'économie »* a déclaré Luciano Caveri avant d'attirer l'attention sur quelques aspects d'application du droit communautaire d'extrême importance pour les Régions : *« L'indice révélateur des problèmes non résolus en matière communautaire dans le rapport entre Etat et Régions est représenté par deux priorités : une définition ponctuelle de la participation des Régions aux phases ascendantes du droit communautaire -c'est-à-dire la phase d'établissement des actes communautaires- et une définition rapide des aspects d'application du Règlement relatif au Groupe Européen de Coopération Territorial afin de sortir du ridicule. »*

L'activité des Commissions

Vendredi 20 mars 2009 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

Projet de loi n°23 portant *«Dispositions régionales en matière de problèmes spécifiques d'apprentissage»*. Rapporteur: la Conseillère Hélène Impérial.
Proposition de la loi n°22 portant *« Dispositions en matière de problèmes spécifiques d'apprentissage »*. Rapporteur: les Conseillers Roberto Louvin et Francesco Salzone.
Auditions concernant le **projet de loi n°23** portant *« Dispositions régionales en matière de problèmes spécifiques d'apprentissage »*. et la **proposition de la loi n°22** portant *« Dispositions en matière de problèmes spécifiques d'apprentissage »* : l'Association AID Vallée d'Aoste, l'Assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin.

Jeudi 19 mars 2009 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Analyse des propositions de modification éventuelles concernant la **loi régionale n°4** du 9 février 1995 portant *« Dispositions en matière d'élection directe du syndic, du syndic adjoint et du conseil communal »*.
Proposition de loi nationale n°3 *« Dispositions pour le développement et la protection de la montagne »*. Nomination du rapporteur.

Mercredi 18 mars 2009 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

Auditions sur l'indicateur régional de la situation économique équivalente (IRSEE): Elso Gérandin, Président du CPEL; patronats INCA-CGIL, INAS-CISL, INAS 2-SAVT, ITAL-UIL, EPACA, ACLI; organisations syndicales CGIL, CISL, SAVT et UIL.

Mardi 17 mars 2009 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Audition sur la **proposition d'acte administratif** *«Approbation du plan de développement du Casino de la Vallée de Saint-Vincent, aux termes de l'article 14 du cahier des charges pour la gestion du Casino de Saint-Vincent, approuvé par délibération du Conseil de la Vallée n°3174/XII du 20 décembre 2007»*: représentant de l'Organisation syndicale UGL.
Audition de l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Aurelio Marguerettaz, et du représentant de la Société SL&A srl, Stefano LANDI, sur le plan de marketing du tourisme régional.
Proposition d'acte administratif *« Approbation du plan de développement du Casino de la Vallée de Saint-Vincent, aux termes de l'article 14 du cahier des charges pour la gestion du Casino de Saint-Vincent, approuvé par délibération du Conseil de la Vallée n°3174/XII du 20 décembre 2007 »*.

Travaux de la IV[ème] Commission permanente Essor économique

Casino de la Vallée, plan de marketing touristique et AIAT

La IV[ème] Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur, s'est réunie mardi dernier afin d'examiner le Plan de développement du Casino de la Vallée de Saint-Vincent, le plan marketing du tourisme régional et de programmer les auditions concernant le projet de loi sur les nouvelles dispositions en matière d'organisation des services d'information, d'accueil et d'assistance touristique et d'institution de l'Office régional du tourisme – Ufficio regionale del turismo.
« En ce qui concerne le Casino - a expliqué le Président Diego Empereur- *nous avons achevé les auditions et débuté la confrontation politique en Commission. Le Président de la Région Augusto Rollandin a apporté de nouveaux éléments se référant à l'hypothèse de coût des investissements de la Casino Spa et de la Services Touristiques Valdôtains. Après quoi, pour permettre aux Commissaires de donner leurs contributions aux contenus du Plan, il a été décidé de recevoir les propositions des différents groupes politiques du Conseil au cours de la prochaine réunion de la Commission, fixée le 24 mars, et d'exprimer son avis d'ici au vendredi 3 avril, afin de soumettre la disposition à l'examen du Conseil dans sa séance du 15 avril 2009. »*
« Quant au plan de marketing -a poursuivi Diego Empereur- *il y a eu une ultérieure rencontre avec l'Assesseur au Tourisme Aurelio Marguerettaz et avec le représentant de la Société SL&A srl, Stefano Landi, qui a permis d'approfondir la réflexion sur les principaux filons liés à l'argument, dont les produits, les marchés et la communication. »*
« La Commission -a-t-il conclu- *a donc établi un programme d'auditions concernant le projet de loi sur la réforme des services d'information et d'assistance touristique qui impliquera l'Assesseur au Tourisme, le Conseil permanent des Collectivités locales, les Présidents des Aiat, les Présidents des Consortiums touristiques, le Président régional des Pro-Loco, les représentants de la Chambre qui s'occupent de tourisme et les organisations syndicales. »*

SPORTS POPULAIRES VALDOTAINS — RÉSULTATS DU DIMANCHE 15 MARS

Dimanche dernier, 15 mars, s'est achevée également la deuxième journée du championnat printanier de Fiolet et de Tsan, alors que la Rebatta a à peine commencé cette année.

TSAN: En première division, Verrayes I (poule A) et Châtillon I (poule B) continuent de gagner. Mais si dans le premier groupe, Chambave I se place certainement comme premier "outsider", dans le deuxième groupe, Verrayes II – en gagnant avec Montjovet I – a permis de penser à une qualification possible pour les demi-finales. Pour lutter afin ne pas retourner en deuxième division, belle victoire pour la jeune équipe Pollein I, qui a battu Châtillon II sur son propre terrain. En deuxième division, Brisma II et Nus II sont en tête de la poule A, alors que dans le deuxième groupe, Fénis I a obtenu deux victoires ainsi que le surprenant Chambave II, véritable surprise de ce début de championnat.

FIOLET: L'équipe de Porossan est vraiment super. Les joueurs de Carlo Francesia ont également remporté la deuxième partie du tournoi, face au Saint-Christophe des frères Marguerettaz, et déjà beaucoup d'experts pensent que les chances de victoire finale pour les autres équipes de première division sont presque nulles.

REBATTA: La première journée du championnat de Rebatta s'est terminée avec les couleurs noires et vertes de la section de Doues, capable de remporter avec ses deux équipes les matches face à Gressan et à Ollomont en deuxième division.

TSAN

Série A Poule A Chambave I-Emarèse I 2010-858, Verrayes I-St-Vincent I 3160-1522, Châtillon II-Pollein I 2007-3037.
Poule B Verrayes II-Montjovet I 2898-1874, Challand-St-Anselme I-Châtillon I 878-1381, Brisma I-Valtournenche I 936-580.
Série B Poule A Quart I-Nus I 1210-2342, Montjovet II-Valtournenche II 2242-973, Pollein II-Brisma II 1329-2190.
Poule B St-Vincent II-Chambave II 1690-2004, Fénis I-Challand-St-Anselme II 1096-662, St-Christophe I-Nus II 1041-1894.
Série C Poule A Fénis II-Emarèse II 588-689, Challand-St-Victor I-Nus III 465-957, Verrayes III-Ayas I 1122-356.
Poule B Challand-St-Anselme III-St-Christophe II 949-413, Monjovet III-Brusson I 452-779, Nus IV-St-Vincent III 787-1065.
Série D – Poule unique Chambave III-Antey-Torgnon 965-267, Challand-St-Anselme IV-Brusson II 1146-1109. Repos : Pollein III.
Juniors Poule A Verrayes-Brusson 1345-632, Chambave-Antey-Torgnon 1173-207, Brisma-Valtournenche 1098-614.
Juniors Poule B Pollein-Montjovet 215–857, Châtillon-Emarèse St-Vincent 725-1790,
Quart-Challand-St-Anselme 81-587.

FIOLET

Série A Poule unique St-Christophe I-Porossan I 1114-1288, Charvensod I-Etroubles I 1244-1051, St-Oyen I-La Salle I 1133-1164. **Série C Poule A** Gignod I-Charvensod II 926-949, Morgex II-Bosses I 809-917, Oyace I-St-Christophe II 778-794.
Poule B Sarre I-Arpuilles I 863-849, Allein I-Gignod II 834-726. Repos : Morgex III. **Série D Poule unique** Morgex IV-Gignod III 626-565, Avise II-St-Christophe III 772-687, Etroubles II-Avise III 800-701, Allein II-Oyace II 776-606. Repos : Allein III. **Série E Poule A** Oyace III-St-Christophe IV 574-590, Charvensod III-Sarre III 322-363, Etroubles III-Morgex V 572-500. Repos: Arpuilles II.

REBATTA

2ème catégorie Doues B-Ollomont 981-875, Gressan-Doues A 1048-1122.
3ème catégorie Poule A Aymavilles-Chevrot B 743-645, Jovençan-Valpelline 767-779.
Poule B Gressan-Doues A 756-859, Chevrot A-Cogne 812-745.
5ème catégorie Bionaz-Doues 469-242, Gressan B-Gressan C 215-272, Gignod B-Ollomont 246-262.

NAISSANCE

Section
de l'Union Valdôtaine
de Saint-Christophe
C'est avec une grande joie que la section annonce la naissance de

André FRUTTAZ
qui est venu réjouir le foyer de maman Sara Bonzani, membre de la section, de papa Devis, membre du Comité de direction de la section et de la grande sœur Céline,
le dimanche 8 mars 2009.
La communauté unioniste de Saint-Christophe présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, aux grands-parents Bruna et Luciano, membre de la section et souhaite au petit André, beaucoup de bonheur et de prospérité.

DÉCÈS

Les sections
de l'Union Valdôtaine
de Sarre et Chesallet
ont le chagrin d'annoncer le décès de
Madame
Maria TOLDO veuve COCETTA
âgée de 86 ans
Les deux sections unionistes présentent leurs condoléances émues à sa fille Blandina avec son mari Piero Pellu, assesseur UV à la commune de Sarre, à sa petite-fille Valentina avec sa famille, ainsi qu'à tous ses parents.

Saint-Martin ouvre ses portes

Faire participer davantage les adhérents, et les sympathisants, à l'activité de la Section et des élus unionistes au sein de l'Administration communale d'Aoste.
Voilà l'esprit qui a poussé le Comité de direction de la Section de Saint-Martin-de-Corléans à proposer une nouvelle initiative.
Chaque dernier vendredi du mois, dès 18h, le siège sis 282, avenue Saint-Martin-de-Corléans, reste ouvert, en présence d'un élu à la Commune d'Aoste.
Cette séance «portes ouvertes» s'est déroulée la première fois fin février et a donné un bon résultat, avec la participation d'une dizaine d'unionistes ayant posé différentes questions à l'assesseur aux Travaux publics, Alberto Follien.
Les sujets abordés ont concerné tant les principaux ouvrages en cours dans la zone, que la situation politique de la commune d'Aoste.
Le souhait du Comité de direction est qu'un nombre croissant d'adhérents et sympathisants veuille saisir cette occasion de participation active à la vie du Mouvement, à partir du prochain rendez-vous, vendredi 27 mars.

Christian Diemoz

La section
de l'Union Valdôtaine
de Gignod
organise son dîner social

SAMEDI 28 MARS 2009
au Restaurant Chez Pierre

19h30: Apéritif; 20h: Dîner - Le prix est de 27 euros
Le dernier délai pour les réservations
est fixé au jeudi 26 mars en téléphonant à :
Germain Vuillermoz, tél.: 347 9734134;
Marco Borre, tél.: 347 1259570.

Le BIM participe à la Journée Mondiale de l'Eau

« Eaux partagées, opportunités partagées »

Le Consortium BIM de la Vallée d'Aoste participe, cette année aussi, à la Journée Mondiale de l'Eau, programmée le 20 mars prochain, avec une série d'événements et de rencontres insérées dans le programme de l'initiative *« Le BIM pour l'eau ».*

« Le partage des ressources hydriques – a déclaré le président du BIM Jean Barocco – *est un argument qui nous invite à réfléchir sur l'importance d'aborder le thème de l'utilisation de l'eau avec une attitude ouverte, constructive et de collaboration ».*

De plus, le syndic de la ville d'Aoste, Guido Grimod, qui était également présent à la présentation du programme, a souligné qu'*« en Vallée d'Aoste, l'eau reste un bien public, accessible à toute la population et que les Communes sont appelées à défendre, à travers la réorganisation et la rationalisation, les réseaux pour garantir un développement durable aux générations futures ».*

Le programme de l'initiative prévoit une conférence-débat, *"Eaux partagées, opportunités partagées"*, le vendredi 20 mars prochain, à 17h, dans la salle des conférences de la Bibliothèque régionale, avec la participation, du président du BIM, Jean Barocco, du président de la Région, Auguste Rollandin, de l'assesseur au Territoire et à l'Environnement, Manuela Zublena, du syndic de la commune d'Aoste, Guido Grimod et du président du Celva, Elso Gérandin.

En ce qui concerne l'actualité des travaux, le Président du BIM a anticipé que *« dans un bref délai, l'Administration régionale mettra à disposition 25 millions d'euros pour l'entretien extraordinaire du réseau hydrique régional ».* En effet, il s'agit de la première partie des financements prévus par la loi régionale n°13 de 2008, pour l'adaptation et l'amélioration des réseaux des aqueducs et des installations d'épuration, pour une somme totale, sur dix ans, de 180 millions d'euros, *« sans aucune charge* – a précisé le syndic Grimod – *sur le tarif que payent les citoyens ».*

Le réseau hydrique du chef-lieu s'étend sur 130 kilomètres et pour ce service, la Commune soutient une charge pour l'énergie de 700 mille euros chaque année. La consommation moyenne journalière, pour l'emploi domestique, équivaut à 230 litres, chaque jour, par personne.

Plus de 200 athlètes au « Bard Boulder Contest »

Rollandin : « Parier sur les jeunes et le territoire »

Grand succès pour la deuxième édition du "Bard Boulder Contest", compétition internationale de varappe qui a permis, le samedi 14 mars dernier, à plus de 200 athlètes provenant d'Italie, de Suisse et de France de se mesurer.

« Le "Bard Boulder Contest" est une grande occasion de promotion pour notre territoire – a affirmé, lors de la cérémonie d'inauguration, le président de la Région et de l'Association "Fort de Bard", Augusto Rollandin – *sur laquelle l'Association a voulu parier à nouveau en collaboration avec l'Assessorat régional du Tourisme et des Sports et la Commune d'Arnad, en recueillant l'enthousiasme des jeunes qui deviennent des promoteurs d'initiatives pour valoriser l'escalade dans la zone de la Basse Vallée.*

Créer des moments de rencontres et de partage comme ceux-là, pour promouvoir nos communautés et leurs particularités, représentent sans doute le chemin à poursuivre afin que les initiatives créées par le Fort de Bard puissent avoir des répercutions économiques profitables et durables ».

Douze hommes et six femmes, sur

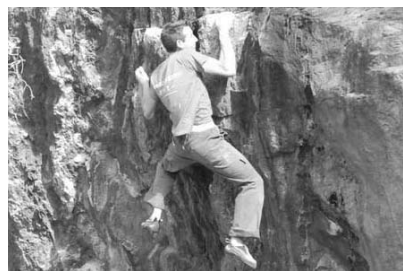

un total de 200 athlètes inscrits, ont obtenu une place en finale – qui s'est disputée pendant la nuit sur la place d'armes du Fort devant un public nombreux – après une intense journée de qualifications sur les Boulders d'Arnad. Dans la catégorie *"Top Hommes"*, victoire du multi-champion italien de la spécialité, Gabriele Moroni, de Novare, suivi à la deuxième place par Nicolò Ceria, autre jeune promesse du boulder italien, âgé de 16 ans seulement, de Biella. Troisième place pour Pietro Tonoli.

Dans la catégorie *"Top Femmes"*, première place pour Claudia Battaglia de Turin, qui a remporté une finale très intense contre Roberta Longo, seconde au classement, de Trente, et Elena Chiappa, troisième.

SUITE DE LA PAGE 1

La gestion du territoire

durée des procédures soient trop longue et les démarches trop difficiles et compliquées. Autre message politiquement très fort.

Je pense que cette proposition devrait concerner les Régions, c'est-à-dire donner aux Régions la possibilité de légiférer sur cette matière tout en tenant compte des indications générales de la proposition. Ce sont les Régions qui devraient intervenir en adaptant ce nouveau cadre à leur réalité, à leur territoire, aux plans et aux règles existants, afin d'éviter surtout des abus et avoir le maximum de respect du territoire, qui doit être toujours considéré comme une ressource, et donc respecté, surtout en faveur des zones sur lesquelles beaucoup a déjà été construit. Il faut étudier des interventions qui aillent dans le sens de ne pas endommager le territoire. Dans ce sens, je crois que la Vallée d'Aoste s'est toujours distinguée par une gestion du territoire équilibrée et respectueuse de l'environnement.

Tout en gardant la prudence et l'attention nécessaires par rapport à cette proposition, notre Région pourrait, encore une fois, être la première à légiférer sur cette matière dans laquelle a la compétence législative exclusive, être à l'avant-garde et tracer le sillon.

Ego Perron

LE CALEPIN

par Lucien Caveri — www.lucianocaveri.com

Mala tempora currunt, disaient les Romains, dont les courtes sentences ont traversé les siècles par leur efficacité. Cette même simplicité se retrouve dans les lignes architecturales parfaites de Augusta Praetoria que je trouve très jolies, mais je n'en dis pas plus parce que je ne voudrais pas que cette sympathie culturelle pour notre ville – en cette période où l'on s'amuse à interpréter négativement mes opinions – devienne une déclaration à lire comme… antisalasse.

Mais venons en au thème : en effet, en risquant d'être répétitif, il est inutile de nier que le contexte dans lequel on doit situer certains aspects de notre autonomie spéciale n'est pas des plus simples et cela crée des inquiétudes légitimes. Il est bien d'en parler si nous voulons que la politique soit vraiment un patrimoine commun de confrontation et de discussion pendant des années qui seront compliquées ; pour éviter également que certains thèmes se transforment en exercice solitaire des gens du métier : je cours aussi le risque de devenir l'un de ces petits vieux ennuyeux du Far West immortalisés dans les films western.

Si l'on parcourt les copies des recueils des Calepins (ceux qui en veulent des copies gratuites peuvent m'écrire sur lcaveri@gmail.com) ou qu'on lit les articles publiés précédemment dans le Peuple, on y trouve les hauts et les bas, les pour et les contre notre autonomie, depuis ces vingt dernières années. Je trouve que l'écriture, accompagnée aux comptes-rendus parlementaires (que je publierai un jour), sert à faire respirer l'air du temps et à donner une lecture plus attentive des événements pour éviter l'oubli qui risque d'endormir les esprits.

Je connais les accusations : l'Union valdôtaine profite du mécanisme de mobilisation de la citadelle assiégée, ancien et bien fonctionnant, qui produit l'effet de défense dérivant du partage du monde politique en deux catégories, qui sont à la base de toutes les vicissitudes humaines, celles des amis et celles des ennemis. Des systèmes de mobilisation et de consensus électoral qui sembleraient ridicules, un peu comme l'appel à l'aide du petit berger qui raconte avoir vu le loup : le cri d'alarme devient inutile quand le loup arrive vraiment, puisqu'il a été mal utilisé auparavant et qu'il a donc perdu sa crédibilité.

Inutile de nier que, à l'occasion de certains passages, comme cela peut arriver lors des discours tenus pendant la campagne électorale, lorsqu'on est plus émotif, on a dramatisé. Toutefois, et je réponds pour ma part, je crois avoir toujours dit la vérité et il y a des inquiétudes qui ont disparu justement parce qu'il y a eu du travail et du contraste politiques. Le silence n'est pas toujours d'or.

L'autonomie spéciale est même de moins en moins comprise, puisque nous nous éloignons de 1945 et de 1948, et elle devient la victime non seulement des envies et des jalousies pour un modèle institutionnel original qui ont toujours existé, mais également l'objet de phénomènes de vulgaire mépris et de banalisation. Il est clair sur ce point qu'une défense intelligente ne prévoit ni d'éviter l'autocritique, ni de refuser à priori les critiques qui nous viennent des autres.

Notre autonomie est pleine de défauts, nous ne l'avons pas toujours employée comme il le fallait, nous ne pouvons pas nier que certains choix auraient pu être meilleurs ou différents, en ce qui concerne même l'investissement des ressources et de la programmation. Il serait ridicule de réagir en se défendant à outrance comme s'il s'agissait de lèse-majesté et il est bien d'améliorer les choses sans se contenter de ce qu'on a ou en pensant être meilleurs et plus rusés que les autres. Le dicton « *tanti nemici tanto onore* » peut serrer les rangs, mais nous pouvons nous libérer d'une partie de nos ennemis si nos raisons sont bien expliquées et décrites sans présomption ou impolitesse.

Toutefois, l'histoire nous met en garde : mieux vaut être vigilants et réagir dans une logique de communauté unie que trop complaisants ou anesthésiés, comme ce fut le cas avec le centralisme de la Maison de Savoie du XVIII[ème] siècle, les déformations de l'Unité d'Italie ou la prise de pouvoir du fascisme, lorsque le moment vécu et ses conséquences ont été compris par très peu de personnes.

Aujourd'hui, tout doucement, avec un bruit de fond et souvent avec des exploits journalistiques adressés au grand public, on voit augmenter les polémiques liées aux raisons de la spécialité. On voit souvent à la télé des hommes et des femmes politiques, mielleux au Parlement et à l'occasion de rencontres officielles, dire enfin ce qu'ils pensent : ces spécialités ont-elles encore un sens pour leur argent et leur instruction ? Les plus ignorants utilisent l'Union européenne comme prétexte pour la fin des autonomies spéciales, alors que c'est plutôt le contraire parce que le régionalisme et le fédéralisme politiques sont une clé pour le futur et non pas les meubles d'une brocante.

Mais le plus grand risque vient d'une stratégie désormais évidente. Le fédéralisme fiscal, qui, comme je l'ai déjà dit, manque de fédéralisme, est présenté par certains comme le moyen de suffoquer immédiatement l'autonomie des spéciales : pareil à un garrot que l'on met autour du cou pour tuer lentement, en supprimant les ressources économiques, on peut obtenir ce résultat, sans toucher aux statuts difficiles à modifier avec la procédure de réforme constitutionnelle et qui sont destinés de cette manière à devenir des cactus dans le désert. Une mort causée par une autonomie vidée de ses contenus, qui resterait sur le papier et que nous devons éviter : voilà pourquoi, il est nécessaire de le crier haut et fort.